

MAIRIE DE VACHERESSE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 MARS 2014 à 20 heures

Membres présents : FAVRE-VICTOIRE Jean-Pierre, PETIT-JEAN Denis, BIDAL Gilbert, TAGAND Sylvain, FAVRE Jean-Paul, COULIOU Yannick, FAVRE Gérald, TAGAND Florence, PETIT-JEAN François, BENED Valérie, CARLI Jean-Denis, FAVRE-COLLET Jean-Luc, MAIER Eric.

Absentes : FAVRE-VICTOIRE Annick, FAVRE-ROCHEX Véronique.

Lors de sa séance, le conseil municipal a :

- Approuvé les comptes administratifs 2013 des budgets suivants : budget principal, service eau/assainissement, service des forêts, service extérieur des pompes funèbres.
- Approuvé les comptes de gestion 2013 dressés par le Receveur Municipal.
- Procédé à l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2013 :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat à affecter : 87 008,69 €
Excédent capitalisé pour : 87 008,69 €

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Résultat à affecter : 113 770,57 €
Excédent capitalisé pour : 21 000,00 €
Excédent reporté pour : 92 770,57 €

SERVICE DES FORETS

Résultat à affecter : 39 383,67 €
Excédent capitalisé pour : 14 500,00 €
Excédent reporté pour : 24 883,67 €

SERVICE POMPES FUNEBRES

Résultat à affecter : 1 692,84 €
Excédent reporté pour : 1 692,84 €

- Accepté les cessions gratuites consenties à la commune suite aux travaux de recalibrage de la voie communale de Leschaux et autorisé Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires :

PROPRIETAIRE	N° PARCELLE	CONTENANCE CADASTRALE
CHESSEL Marcelle	A – 3070	0 a 06
	A - 3071	0 a 42
Succession TAGAND Léon	A – 582 (n° à l'origine)	0 a 49
FAVRE Pascale	A – 3066	0 a 42
FAVRE Christian	A – 3063	0 a 08
TOTAL		147 m²

- Décidé la création dans le budget principal d'un service assujetti à la T.V.A. intitulé « Exploitation auberge d'Ubine ». L'activité de gestion par délégation de service public de type affermage étant soumise de plein droit à la T.V.A., ce service permettra de retracer les opérations comptables propres à cette activité et ainsi faciliter les opérations de déclaration de T.V.A.
- Décidé la création dans le budget principal d'un service assujetti à la T.V.A intitulé « Opération d'aménagement des Chavannettes ». Les ventes de terrains à bâtir réalisées par les collectivités dans le cadre de leurs opérations d'aménagement constituant des activités économiques soumises à la T.V.A., ce service permettra de retracer les opérations comptables propres à cette activité et ainsi faciliter les opérations de déclaration de T.V.A.
- Approuvé la convention de partenariat relative aux actions communes de promotion de la destination Vallée d'Abondance par la constitution d'un pool promotionnel entre les offices de tourisme de Châtel, La Chapelle d'Abondance, Abondance, les communes de Vacheresse, Chevenoz, Bonnevaux et la 2CVA. La participation financière de la commune à ce pool promotionnel sera de l'ordre de 7 800 € étalés sur 2 ans.
- Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à l'harmonie municipale de Vacheresse pour l'achat d'un instrument.
- Refusé d'attribuer une subvention au SIVU du gymnase Pravaz à Pont de Beauvoisin (Isère) où un enfant de la commune est scolarisé pour le fonctionnement du gymnase et des installations sportives annexées.
- Donné un avis favorable pour l'acquisition d'une licence IV pour l'auberge communale d'Ubine.

Le Maire,
Jean-Pierre FAVRE-VICTOIRE